

L'Heure Bretonne

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE :
1, Rue d'Estrées
RENNES (BRETAGNE)
Téléphone : 61-80

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE) :
Un an : 40 fr. ; 6 mois : 25 fr.
Changement d'adresse : 4 fr.
Chèque Postal : A. GEFLOT, 25-29 Rennes.

Pourrait-on
parler de Bretagne
si le
Parti National Breton
n'existait pas ?

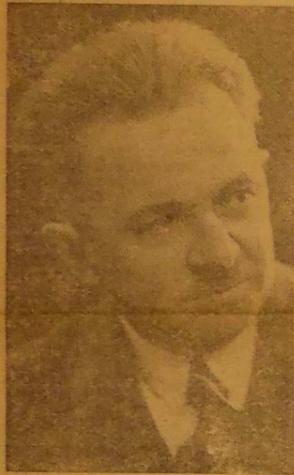
" Sans peur de l'effort non plus que de la souffrance la collectivité nationale bretonne s'organise "

extrait du discours
de Jacques DE QUELEN

La Bretagne aux Bretons nous suffit

par Henry LAURENT
Chef de l'arrondissement de St-Brieuc

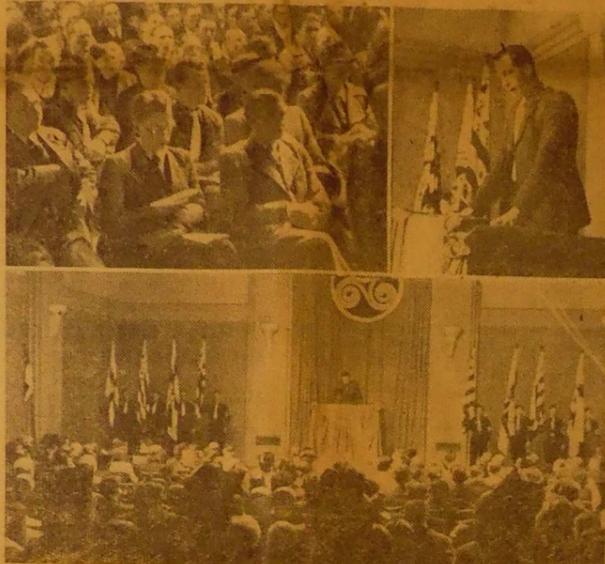
En qualité de Chef de l'Arrondissement de Saint-Brieuc j'ai la très agréable mission de saluer, ici, le Chef du Parti National Breton, « notre Chef », et de vous souhaiter la bienvenue.
Malgré les difficultés de transport et vos travaux journaliers, vous avez tenu à assister à notre réunion. Soyez-en remerciés !
Vous avez entendu quelques rapports de chefs cantonaux. Je me contenterai de résumer la situation dans cet arrondissement, en ce qui concerne l'état des esprits et les agissements de l'administration française.
Tout d'abord, une constatation reconfortante s'impose : « Nul n'ignore plus le fait breton ».
La « question bretonne » est partout posée, parfois très mal, mais elle l'est !
Quand, au cours d'une conversation, l'entretien porte sur ce point, il y a unanimité.
« La Bretagne est mal gouvernée, plus mal administrée et n'est pas appréciée à sa valeur qu'est grande ! »



Et tous déplorent que l'opinion bretonne soit tenue pour négligeable dans la « pétardière » qui s'appelle le gouvernement français.
Nos compatriotes ont pris conscience « d'être Bretons ! » Et c'est énorme ! Car l'an passé, à pareille époque, on nous considérait un peu comme de dangereux maniaques et notre propagande semblait ne devoir intéresser personne.
Où l'on nous suit moins volontiers c'est lorsqu'il s'agit de remédier à une telle situation.
Cela tient à un état d'esprit contre lequel nous ne devons pas cesser de lutter.
Le sentiment dominant chez beaucoup de nos contemporains est « l'apathie ».
Les gens, sortis de leurs petites affaires, de leurs petites combines alimentaires — ne pensent à rien...
De quoi demain sera-t-il fait ?
Ils vous répondent généralement : « Je m'en... fiche ! »
Et ce « j'm'en fiche » est à combattre énergiquement !
Nous savons, par expérience personnelle toujours chèrement acquise, que dans la vie, rien ne s'obtient sans effort, ni sans lutte !
Si nous ne pouvons influer sur le cours des événements actuels, nous sommes dans la nécessité, car « NOUS aurons à prendre une décision. »
Ceux qui prétendent que « tout s'arrange » ont tort, car les choses qui s'arrangent toutes seules, s'arrangent généralement fort mal.

Un autre sentiment, très répandu, est le respect humain.
Combien de sympathisants honteux, nous disent, au moment d'adhérer : « Je pense comme vous, mais... », vous comprenez, dans ma situation... étant donné mes occupations, je ne peux pas me permettre d'afficher de pareilles opinions. Je vous servirai d'ailleurs beaucoup plus en restant dans l'ombre !
Il n'y a qu'un malheur à cela c'est que l'ombre est le commencement de la nuit. Et c'est au grand jour que nous entendons bien nous imposer.
Nous avons à lutter encore contre un « régionalisme vichyssois », qui essaie de faire croire, sans d'ailleurs y parvenir, qu'avec une subvention gouvernementale aux groupements artistiques bretons, la question bretonne sera résolue.
La résurrection de la Bretagne se traduira par autre chose que des exhibitions de costumes de danses et de chants.
Enfin ! nous sommes des séparatistes ! et, comme tels, nous accomplissons une « besogne de trahison ! ». Le mot m'a été lancé et plusieurs fois ! J'ai répondu que « n'étant pas obligatoirement séparatistes, nous nous refusons néanmoins, énergiquement, à jouer plus longtemps, au profit de la France, le rôle de « poires ».
Nous sommes des nationalistes bretons fatigués d'être considérés, à perpétuité, tant par la feu Troisième République que par le nouvel Etat Français, comme :
« Bons pour la taille ! »
« Bons pour la bataille ! »
Nous exigeons notre place, « LA PREMIERE », à la direction de notre pays et nous n'aspérons à rien d'autre !
Que les Préfets parisiens retournent arpenter leurs Champs-Élysées ! Que les Intendants se disant « économiques », aillent organiser la famine dans leur Béarn natal !
La Bretagne aux Bretons nous suffit !

UNE MAGNIFIQUE RÉUNION : Trois cents militants de l'arrondissement de St-Brieuc proclament le droit des Bretons à la liberté et à la vie



Après Quimper, après Rochefort-en-Terre, nous avons eu à Saint-Brieuc notre troisième congrès régional de cadres.
Ce congrès qui s'est tenu le mercredi 8 avril nous a apporté la même reconfortante certitude que les précédents : indiscutablement le Parti National Breton est en plein essor. Indiscutablement la qualité de ses militants surpasse les cadres étiés de tous les partis que nous avons connus en Bretagne avant-guerre.

Le genre de manifestation beaucoup plus efficace que les tumultueux et contradictoires « meetings » d'autrefois nous révèle aussi, les uns après les autres, les « pays » de notre Bretagne.
De Quimper, à Rochefort-en-Terre et à Saint-Brieuc, il y a toute une gamme de nuances que les ethnologues se plaindraient à souligner ! Nous serions tenté par l'étude, mais passons...
UN TABLEAU D'ENSEMBLE
Il est d'usage, au début d'un compte-rendu d'une certaine envergure de tracer d'abord un tableau d'ensemble.
Ce tableau, nous l'emprunterons à notre confrère l'Ouest-Eclair qui, dans son édition de St-Brieuc, a publié le texte que voici :



M. René BOURDON
Trésorier Général du P. N. B.

« Les militants du Parti National Breton de l'arrondissement de Saint-Brieuc se sont réunis mercredi, à l'Hôtel de la Croix-Rouge, sous la présidence de M. Raymond Delaporte, chef du parti. La tribune était entourée de porteurs de drapeaux bretons. Dans la salle avaient pris place les chefs des cantons de Châteaulandren, Etalles, Quintin, Moncontour, Plouguenast, La Chèze, Saint-Brieuc, Uzel, Loudéac, etc., entourés de nombreux militants et militantes du P. N. B. Les chefs des cantons prononcèrent des allocutions où ils exposèrent la situation de leurs sections respectives.
Puis l'on entendit les discours de MM. Henri Laurent, chef de l'arrondissement de Saint-Brieuc, et de M. Jacques de Quelen, chef départemental, qui firent des rapports documentés sur l'activité du parti dans leurs circonscriptions territoriales.
M. Georges Lemée, chef de la propagande, prit ensuite la parole. L'arrondissement de Saint-Brieuc, dit-il en substance, est le meilleur du département qui lui-même se classe en tête des départements bretons. Il faut renouer les traditions raciales tant en Haute qu'en Basse-Bretagne, qui ont le même patrimoine national. Plus que jamais il faut exiger le breton à l'école et des fonctionnaires bretons...
M. René Bourdon, trésorier général, s'attacha à montrer la Bretagne nettement défavorisée dans le passé par le nombre des députés, les impôts, les crédits pour les grands travaux, etc... L'entente avec la France ne peut exister que si des garanties formelles sont accordées. La Bretagne est une nation qui doit s'intégrer dans l'Europe nouvelle.
Enfin, l'on entendit M. R. Delaporte qui définît la position du parti à l'occasion des actuelles fractions de Vichy et confia tous ses camarades à la lutte pour la liberté et pour la vie. Et le congrès prit fin aux accents du chant national Bro Goz va Zidou, chanté par toute la salle debout. »

Le Parti National Breton et la crise vichyssoise

par Raymond DELAPORTE
Chef du Parti National Breton

Parlant de la crise vichyssoise devant les congressistes de Saint-Brieuc, Raymond Delaporte, Chef du P. N. B., s'est exprimé en ces termes :
« M. Pierre Laval, qui fut après la conclusion de l'Armistice le premier chef du ministère français, a rencontré, les semaines dernières, à plusieurs reprises, le Maréchal Pétain.
M. Laval a fait savoir au public, par un communiqué officiel, qu'il avait lui-même provoqué ces rencontres, à la suite de l'inquiétude que lui causait l'actuelle politique extérieure française.
Il se pose en protagoniste de la politique de collaboration franco-allemande et la presse collaborationniste de Paris est unanime à le désigner comme le seul repré-

sentant qualifié de cette politique. On nous assure à Paris, et M. Jean Luchaire l'a écrit avant-hier dans un article sensationnel paru aux Nouveaux Temps, que Vichy a enfin compris la gravité de la situation et que la France aurait dans quelques jours un nouveau gouvernement.
Et, bien entendu, il faut comprendre ce nouveau gouvernement, confié à des collabora-

tionnistes éprouvés, serait dirigé par M. Pierre Laval lui-même.
Y a-t-il là de quoi étonner les patriotes bretons ? Si la France veut s'intégrer un jour, sincèrement et sans arrière-pensée, dans l'Europe nouvelle, elle se devra d'en donner une première preuve en reconnaissant le rôle politique que doivent jouer ceux qui, à l'intérieur de ses frontières, ont toujours combattu en faveur d'une coopération européenne, dans le respect de la personnalité de tous les peuples.
Une France qui combattrait les militants bretons, pionniers de l'Europe nouvelle, n'aurait aucun titre à se prétendre « collaborationniste ».
Un gouvernement français qui voudrait sincèrement rompre avec les erreurs du passé devrait, tout d'abord, exorciser de son sein et de son administration les tenants de la franc-maçonnerie, de l'anglophilie et du « degaullisme » honteux.
Tant qu'un tel régime n'aura pas été opéré, il n'y aura pas en France de gouvernement sincèrement collaborationniste.
Tant qu'un tel régime n'aura pas été opéré, il n'y aura pas en France de gouvernement sincèrement collaborationniste.
R. DELAPORTE.

En suivant la réunion

Ils étaient près de trois cents militants dans la grande salle du restaurant de la Croix-Rouge quand le « speaker » de service déclara ouvert le premier congrès des militants nationalistes de l'arrondissement de Saint-Brieuc.
Fond de salle et tribune tendus de bleu et dominés par un grand « triskel » retiennent les regards des assistants quand monte à la tribune le premier orateur.
EUGENE THOMAS
M. Eugène Thomas, chef cantonal de Pleneuf est un orateur dont le grand talent s'est affirmé avant-guerre dans les réunions d'anciens combattants.
C'est à lui qu'il revient d'inaugurer le congrès. Son entrée en matière lui donne l'occasion d'établir un nouveau parallèle entre le régionalisme et le nationalisme, et de rendre pleine justice à ceux qui ont contribué à



M. Georges LEMÉE
Chef de la Propagande du P. N. B.

lancer le mouvement breton. Tout le discours serait à citer. Nous avons dû nous contenter de brefs extraits que l'on trouvera d'autre part.
M. Thomas a eu soin d'évoquer le grand J.-P. Galloch, mort il y a exactement 25 ans et dont il fut le compagnon d'armes. Évoquant combien émouvante et qui ravive le souvenir d'un homme de notre génération dont de petits esprits ont essayé de contester la ferveur bretonne.

Diwar benn Kendalc'h Sant-Brieg

Penn-skrivagner an « H. B. » en deus resevet en deiziou-mañ euz lizer digant Yann Kerdilez :
« Kenvroad ker,
Bet eun bet e kendalc'h Sant-Brieg d'ar merc'her 8 a viz ebrel 1942. Laret em boa ez afen. Petra oan e gortoz da welout ? Gouzout a ran e teu kemma e speredoù lod eus hor c'henvroiz. Anaoù a ran ivez Sant-Brieg. Hep klask dispenn ar gerig vras ne din ket da lavarout ez eo paradoz ar spered breizek. Nag ar vourc'hizien pe genwerzourien re habask o menozioù, nag ar gargidi renet gant eur spered arall vro, nag ar vicherourien, re a veoc'h ganto o c'hounid o zamm kreun, ne reont eun dachenn frouezus d'eun Emzao evel hon hini. Bepred e vezor tuet, e seurt kerioù, da sefout ouzump evel ouz istrogelel pe zispac'herien pe dreitourien.
E veler tud a-benn, en deiz hizio, da voda o Sant-Brieg euz d'ar c'hant hanter pe dri c'hant a dud a zo da genta eun trec'h a-bouez bras.
Pescourt tud oa eno ? Pennou am eus gweliet ma ne vez ket nemeur a gendalc'h e Breiz ma ne vezont gweliet anna. E kichen an harperien divral-se, avat, e veler tud all, yaouankizoù, gwagez, tud diwar ar

maez hag a zo eun arouez eus an dachenn gounezet gant an emzao en amzer-mañ. Rak eur gredenn a zo start en hor c'hreiz. An emzao breizek a bado, da nebouta keit ha ni, ha gouzout a reomp ivez ez omp deut war-trec'h re all hag e teulo war hol terec'h-ni rummadougen nevez, da zerc'hel beo eno ar vro. Evit ma teulo an trec'h gant an emzao, avat, e c'houzomp ken kouz all e rank en em skigna e-touez an dud ha neket hepken kenderc'hel da veza tra eur strolladig tud start, distag eus ar purrest eus ar vro.
Laret a c'hellan ez eo gwellaet kalz an traou war an tu-se. Selaeout em eus pzezegennou ar pennou kanton ha gant eur biljadur eun tammik souezet, hen emzao a rankan, em eus gweliet ez eus anezo tud barek da gas en heul o mennozioù evel e c'horn bro hep beza dalc'hmat o c'houlenn all hag oc'h fempil an hevelop frazonnou hag an dâp pe dri brezegez a veze kavet er c'hendalc'hiou eun amzer zo bet.
Ne din ket da veul dre ar munut pzezegennou hemañ pe hebont. Mar doun bet frotmet gant hini penn-kanton Pleneuf, oun bet piljet en eun doare all gant re pennou kanton ar Stal, Moncontour, Loudiag ha Kastell Aodren. Evit Gaoic n'em eus ket ezomm

da lavarout hir : neb a anavez an den, nerz e feiz en e vro, a oar peserut frealze eo klevout o komz, diwar benn e labour, eun den a galon evel henez. Gant penn « arrondissement » Sant-Brieg hon eus avat eur prezovar, spered lemm, barek da flemma ha da farsal ha da laret war eun dro traou a-bouez.
Eus pzezegennou pennou an Emzao ne lavarin ket halz a dra. Anavezet int kafz gwel en emzao a-bez. Menegi ranan koulskoude pzezegenn R. Bourdon. Ne deo ket kement evit ar pezh en deus laret, hogen evit an doare nerzus ha gredus en deus d'hel larout. Eur pzezegez gouest da entana selaeourien eo hag ezomm hon eus anezo en eur vro ken morzet ar speredoù hag ar c'halonou enni. Trugarez ivez d'an Ao. Mée da veza lakaet brezoneg da seni en eur c'hendalc'h, ennañ dreist-holl Breiz Uheliz.
E Sant-Brieg o meus gweliet gant va daoulagad amañ hor bro o kavout ha stern e pep korn eus he douar ha stourmerien gouest da stourm evit neket hepken gant gerioù ha ne deo na Yann Goulet na penn-rener an Emzao am dielavaro.
BEVET BREIZ !
Yann Kerdilez.

Aux fonctionnaires bretons

Les fonctionnaires ou magistrats adhérents au Parti National Breton ou simples sympathisants du Mouvement Culturel Breton, qui ont eu à souffrir de brimades (tracasseries, sanctions, déplacements, etc...) de la part des autorités préfectorales des cinq départements de Bretagne, sont priés de se METTRE EN RAPPORT LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AVEC LA DIRECTION DE « L'HEURE BRETONNE ».

Voir page 2
LA CRISE VICHYSOISE
VERS SON DENOUEMENT

(Suite page 3.)

GUERRE ET DIPLOMATIE

SUR MER, SUR TERRE, LES JEUX SE FONT...

Nous avons eu devoir insister particulièrement tout cet hiver sur le développement de la guerre sous-marine en Atlantique et en Méditerranée d'une part et sur la foudroyante action de l'aviation marine et de la flotte japonaise d'autre part.

Depuis lors, les événements se sont précipités sur les divers fronts de mer. En Atlantique, les sous-marins du Reich ont porté des coups irréparables aux flottes anglo-saxonnes qui ont perdu, dans cette aventure, de très nombreux pétroliers.

L'intervention du Japon a définitivement rompu l'équilibre des forces maritimes au bénéfice des nations « tripartites ». Aux désastres de Pearl Harbor, de Malaisie, de Java et de Port-Darwin, vient de s'ajouter celui du golfe du Bengale. Partout, l'aviation et la marine japonaises ont triomphé avec une netteté indiscutable.

Des coups très rudes ont également été portés à la flotte britannique contrairement à monter la garde en Méditerranée.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

A Venise vient de se tenir le Congrès International de la Presse sous la présidence de M. Wilhelm Weis, rédacteur en chef du «Voelkischer Beobachter».

Le journal ne doit plus être considéré comme une affaire commerciale et le journalisme doit être un apostolat.

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

La Semaine Sportive

Le Stade Quimpérois tient son titre

Le dimanche 12 avril a été une journée de liquidation pour le championnat de Division Supérieure.

En groupe A, l'U. S. du Mans, déjà sûr de son titre, a consolidé son actif en battant, péniblement du reste, le Stade Rennais par 1 but à 0.

Dans ce groupe, ont maintenant terminé : Le Mans, classé 1^{er}, Guingamp, 4^e, le Stade Rennais, 6^e et l'E. S. Saint-Brieuc, 9^e.

Ont un match à jouer : l'U. S. Servannaise et la T. A. de Rennes, respectivement second et troisième du classement actuel, et le Stade Briochin, actuel 5^e qui peut encore rejoindre, voire dépasser d'un point Guingamp et le Stade Lamballeux qui pourrait lui aussi, en cas de victoire, rejoindre Guingamp.

En deuxième place, s'installe l'U. S. Douarneniste qui vient de battre la Stella Maris par 2 à 0 et dont la fin de saison a été parfaite.

La Stella-Marie, qui a été la formation la plus brillante de la saison retourne à Nantes, où elle est déjà la championne printemps.

En Coupe, dite de l'Ouest, qui est en réalité une Coupe de Bretagne, l'U. S. Servannaise s'est qualifiée pour la finale en battant le Drapeau de Fougères par 1 à 0 et doit enlever l'épreuve.

En amical, le Stade Rennais (équipe du Championnat de France) recevait l'équipe de France qui s'est montrée supérieure à la formation bretonne : 3 à 1.

modeste, dans la préparation de cette action décisive. Nous ne précisons pas ces concours possibles. Un proche avenir réglera le sort de ces « attentistes » de divers genres, en dépit de certaines tentatives désespérées pour provoquer des conversions de dernière heure et d'une douteuse sincérité.

Le gros fait diplomatique que nous faisons prévoir est l'échec total de la mission de Sir Stafford Cripps aux Indes. Nous avons dit que le plus beau joyau de l'Empire Britannique ne pouvait pas ne pas participer au mouvement qui caractérise ce siècle : le réveil des nationalités soumises aux divers impérialismes, réveil prônant aux prochains fédérations raciales qui vont se constituer sous le signe de l'ordre nouveau dans le monde.

Les esprits les plus obtus devront se hâter de se rendre à l'évidence.

S. KENDUAL.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

A Venise vient de se tenir le Congrès International de la Presse sous la présidence de M. Wilhelm Weis, rédacteur en chef du «Voelkischer Beobachter».

Le journal ne doit plus être considéré comme une affaire commerciale et le journalisme doit être un apostolat.

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.



La K. A. V.

La K. A. V. « Kenverreiz ar vintec'h ar vintec'h » (Confédération des binouiers bretons), qui vient de publier un recueil d'airs de binou breton (un long travail, fut fondée à Paris (la plus grande ville bretonne, a-t-on dit) au mois d'octobre 1932 par quelques Bretons au nombre desquels on compte Hervé Le Menn qui depuis cette date est demeuré le président de la Société. Le but essentiel de la « Confédération » est de maintenir et développer l'usage des instruments de musique bretons : binou, bombarde, tambour. Grâce à la K. A. V. de nombreux compatriotes ont pu s'initier à la pratique de ces instruments ou développer les connaissances qu'ils avaient acquises antérieurement.

Les dirigeants de l'Association ont contribué à répandre chez nous l'usage du binou écossais plus facile à régler et de son plus harmonieux que le binou breton. Ils ont aussi apporté leurs soins à la fabrication des instruments et depuis plusieurs années ils ont pu fournir bombardes, binous écossais, binous bretons ainsi que les autres nécessaires à près d'une centaine de nos compatriotes. Ajoutons que depuis leur fondation, les soneurs de la K. A. V. en groupes plus ou moins importants, se sont fait entendre plus de 500 fois en Bretagne, dans la région parisienne, dans les principales villes de France et même à l'étranger, contribuant ainsi à faire connaître le visage de notre Bretagne.

Le recueil qui nous est présenté aujourd'hui est le premier ouvrage offrant un choix varié de morceaux écrits spécialement pour le binou. On s'est efforcé de réunir des airs relativement faciles qui puissent donner un aspect assez exact de la musique pour binou, dans des différents provinces de Bretagne, airs de marche, airs de noces, etc. Les amateurs y trouveront une synthèse des différents genres en honneur chez nous.

Il va sans dire que les auteurs n'ont pas eu la prétention d'épuiser la matière qui est vaste et encore presque inexploité. Souhaitons au contraire que cet essai incite les chercheurs à faire mieux.

Le recueil sera envoyé franco contre 12 francs à ceux qui en feront la demande, les fonds doivent être adressés par chèque postal au trésorier de la K. A. V. : Marcel Audic, 59, rue Boissière, Paris (XVI^e). C. C. P. 2969-93 Paris.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Il y a aussi un scandale des crochets à ardoiser

Lorsqu'on est obligé de couvrir un bâtiment, ou de réparer une toiture à l'heure actuelle, on se heurte aux difficultés les plus inattendues. C'est ainsi que la pénurie de fer a obligé les autorités à contingerment la vente des crochets à ardoiser — crochets de fer galvanisés qui fixent les ardoises sur la couverture en bois. Ce sont les ardoisiers qui ont été chargés de contrôler la distribution de ces crochets, par le moyen de bons proportionnés à l'achat d'ardoises effectuées.

Pour fixer 1.000 ardoises, il faut naturellement 1.000 crochets au minimum, ce qui représente en moyenne deux boîtes de cinq kilos, présentation habituelle de ces crochets.

Par quel miracle de l'arithmétique vichysoise les ardoisiers de Basse-Bretagne n'ont-elles le droit de demander quatre kilos de crochets par 1.000 ardoises, alors que celles d'Angers peuvent en donner cinq kilos aux acheteurs de leur région, six kilos dans le centre de la France et... huit kilos dans les départements des Alpes-Maritimes, Ariège, Aude, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Dordogne, Drôme, Gard, Gers, Gironde, Hautes-Alpes, Haute-Garonne, Hérault, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Orientales, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vendée et Vienne, plus les trois départements de la région parisienne ?

Est-ce pour encourager la vente des ardoises dans la région des tulles, que la liste ci-dessus, Paris excepté, délimite assez bien — alors que l'extraction des ardoises est déjà très insuffisante pour le domaine habituel de ce matériau, par suite de l'absence des ardoisiers prisonniers ? Ou bien, le poids accordé est-il proportionnel à l'apreté des réclamations régionales ? Le Midi et Paris, les ténors de la France ? Ou bien, les Bretons, considérés jusqu'ici comme Français de deuxième zone, seraient-ils passés maintenant à la quatrième zone, pour contrebalancer les promesses du Maréchal Pétain ?

À Vichy de nous fixer. Et surtout, aux Bretons de protester assez fort pour être entendus.

La hausse des salaires en Bretagne

Une juste mesure de hausse des salaires était attendue depuis un an pour rendre supportable la hausse générale des prix. Elle vient enfin d'être décrétée par Vichy.

Mais ces fils de 89 ont encore procédé par règle générale, donc inhumaine. Les salaires sont plus ou moins haussés suivant la commune du lieu de travail.

Est classée « ville » toute commune de plus de 5.000 habitants, et campagne celle qui en a moins.

C'est peut-être juste en France, mais en Bretagne cela amène aux résultats suivants vraiment effrayants : sont classées « villes », à salaire relevé de 2 à 5 francs de l'heure : Plongastel-Daoulas, Plonguerneau, Cléder, Bannalec, Trégunc, Plouhinec, Moëlan, Penmarc'h, Seac'h, etc.

Sont réputées « campagne » à salaire à peu près suffisant, les villes de Rospenden, Audierne, Benzeac-Com, Guilvinec, Lesconil, Roscoff, Carhaix, Pont-de-Buis, Lesnevén, etc.

Servant qu'une usine de conserves sera située à Audierne ou à Plouhinec, à Benzeac ou à Concarneau, — agglomérations très unifiées, — les salaires seront différents. Quant à Rospenden, Roscoff, Pont-de-Buis et la vie est chère, leurs habitants formeront une catégorie sacrifiée.

Et dire que la création des préfetures régionales pouvait, avec des fonctionnaires consciencieux, éviter ces erreurs grossières.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

Ces considérations l'emportent sur celles que l'on serait tenté de faire sur la situation des divers fronts terrestres, qu'il s'agisse du front de l'est, du front africain ou du front de l'ouest.

Le rôle du journaliste dans l'Europe nouvelle

La crise vichysoise dénouée

Pour combien de temps ?

Mardi après-midi, la radio officielle annonçait que le maréchal Pétain, l'amiral Darlan et M. Pierre Laval avaient décidé de constituer un gouvernement français sur de nouvelles bases.

Nous ne savons pas encore, au moment où nous écrivons ces lignes, quelle sera la composition de ce nouveau gouvernement.

Un fait s'impose : une nouvelle expérience Laval commence... Mais dans quelles conditions et avec quel retard !...

Pour combler une partie de ce retard une loi a été promulguée qui a pour effet de suspendre le procès de Blum et de renvoyer les inculpés devant une nouvelle juridiction. Celle-ci aura pour objet de rechercher, non pas les responsables de la défaite française mais les responsables de la guerre. C'est-à-dire qu'une nouvelle instruction va commencer et qui déterminera un certain temps.

Deux autres décisions qui ne passent rien pour l'instant. Il y a aussi le cas Dumoulin de la Barthélemy.

Ce personnage qui passait pour être le chef officieux du nouvel Etat français a annoncé à son entourage qu'il avait l'intention de se retirer des affaires publiques. C'est le texte

Marcel Déat écrivait dans l'ŒUVRE : « Bien sûr, il y a eu quelques messages du Maréchal, où nous retrouvons les traces d'une inspiration saine. Mais le chef de l'Etat français ressemble à un personnage faustien, enfermé dans un cercle magique, y accomplissant tous les gestes du pouvoir, sans jamais parvenir à rejoindre la mouvante et triste réalité du désordre français. Cercle magique que définit trop bien le fameux « entourage », lequel mérite son nom superlativement. Car il entoure, circonvoit, sépare, isole, et dans les cas désespérés trouve le moyen de déformer ce qu'il laisse passer.

Cette espèce de gouvernement d'individus sans génie et sans mandat, d'intriguants et de valets, se superpose au Conseil des Ministres, le contrebale, présente le lenir en tutelle, sous le fallacieux prétexte qu'il exprime mieux les intentions secrètes et les pensées intimes du Chef de l'Etat. Et comme le malheureux gouvernement est lui-même polymorphe, incertain, divisé contre lui-même, rongé de la manie des clans, ravagé par les intrigues, anxieux perpétuellement de ses châtiments, cela nous fait au total une manière d'anarchie à prétentions autoritaires, un caillou affreux de décisions qui n'en sont pas et d'actes pathologiquement avortés. »

De son côté, M. de Chateaubriant avait précisé le délai qui était accordé au gouvernement de Vichy :

« Des événements décisifs ayant toute la valeur et tout le poids d'une condamnation capitale se préparent pour lui. Un mauvais génie a empoisonné, depuis deux ans, l'esprit de la nation entière en lui faisant croire que, depuis l'armistice, son rôle en face de la grande lutte mondiale était terminé, et qu'elle n'avait d'autre tâche que d'attendre dans le fond de sa loge, la fin du spectacle des grands sacrifices accomplis par les autres. Erreur funeste, dont elle va ressentir incessamment les effets, et dans un délai si court que cet autre délai que lui accordait le destin pour retrouver dans le monde une position équivalente à celle que connut sa

Il ne suffit pas de lire l'HEURE BRETONNE. Il faut participer à son action.

même d'un communiqué à la presse, laquelle a trop vite conclu à une démission officielle de l'ancien et fidèle collaborateur de Paul Reynaud. Or, le communiqué se borne à faire part d'une intention et l'on n'a pas perdu le souvenir d'une autre démission retentissante d'un personnage également considérable, le Dr Henrich, l'un des grands inspirateurs du régime vichysois qui n'en est pas moins resté en fonctions.

Autres questions. Quel sera le crédit du nouveau gouvernement ? Combien durera la nouvelle expérience ? Le jeu est tout de même un peu simplet qui consiste à appeler au renvoyer M. Pierre Laval suivant que l'on se trouve dans l'obligation de « collaborer » ou que l'on croie pouvoir « attendre ».

Quel degré de sincérité est-il possible d'accorder aux néo-convertis des bords de l'Allier ? Toutes questions auxquelles il serait prématuré de répondre. Bornons-nous pour situer le climat dans lequel s'est dénouée la crise à mettre sous les yeux de nos lecteurs les textes publiés, ces derniers jours, par la presse de Paris.

L. QUERE.

LA PRESSE ET LA CRISE

Marcel Déat écrivait dans l'ŒUVRE : « Bien sûr, il y a eu quelques messages du Maréchal, où nous retrouvons les traces d'une inspiration saine. Mais le chef de l'Etat français ressemble à un personnage faustien, enfermé dans un cercle magique, y accomplissant tous les gestes du pouvoir, sans jamais parvenir à rejoindre la mouvante et triste réalité du désordre français. Cercle magique que définit trop bien le fameux « entourage », lequel mérite son nom superlativement. Car il entoure, circonvoit, sépare, isole, et dans les cas désespérés trouve le moyen de déformer ce qu'il laisse passer.

Cette espèce de gouvernement d'individus sans génie et sans mandat, d'intriguants et de valets, se superpose au Conseil des Ministres, le contrebale, présente le lenir en tutelle, sous le fallacieux prétexte qu'il exprime mieux les intentions secrètes et les pensées intimes du Chef de l'Etat. Et comme le malheureux gouvernement est lui-même polymorphe, incertain, divisé contre lui-même, rongé de la manie des clans, ravagé par les intrigues, anxieux perpétuellement de ses châtiments, cela nous fait au total une manière d'anarchie à prétentions autoritaires, un caillou affreux de décisions qui n'en sont pas et d'actes pathologiquement avortés. »

De son côté, M. de Chateaubriant avait précisé le délai qui était accordé au gouvernement de Vichy :

« Des événements décisifs ayant toute la valeur et tout le poids d'une condamnation capitale se préparent pour lui. Un mauvais génie a empoisonné, depuis deux ans, l'esprit de la nation entière en lui faisant croire que, depuis l'armistice, son rôle en face de la grande lutte mondiale était terminé, et qu'elle n'avait d'autre tâche que d'attendre dans le fond de sa loge, la fin du spectacle des grands sacrifices accomplis par les autres. Erreur funeste, dont elle va ressentir incessamment les effets, et dans un délai si court que cet autre délai que lui accordait le destin pour retrouver dans le monde une position équivalente à celle que connut sa

Il ne suffit pas de lire l'HEURE BRETONNE. Il faut participer à son action.

grandeur est, disent certains officiels, presque déjà passé.

« Dans trois semaines, dans un mois (je ne prononce pas ces mots au hasard), il sera définitivement trop tard ! »

« Jamais la situation de la France n'a été plus grave »

Dimanche, au cours d'une réunion corporative, M. Jean Luchaire, président du groupement corporatif de la presse quotidienne de Paris, a prononcé un discours qui complète le sens de ses précédents articles et où il a dit notamment :

« Les communiqués qui ont pu passer, ces temps derniers, dans les journaux, les commentaires que les journaux de Paris ont pu faire à ces communiqués vous ont appris, suivant l'expression même d'un homme d'Etat qui aurait pu être parmi nous aujourd'hui, s'il n'attendait pas l'heure de l'action, que « la situation extérieure et internationale de la France n'a jamais été plus grave ».

Voilà sept jours aujourd'hui exactement que cette déclaration sensationnelle a été faite et publiée non seulement en zone occupée, mais en zone non occupée, avec le plein assentiment du Chef de l'Etat, sept jours que cette affirmation a été faite et sept jours qu'aucun remède n'a été apporté.

Ces remèdes, on peut encore espérer, qu'ils nous seront accordés. Il y a quarante-huit heures, tout permettait de croire que l'homme qui incarne aujourd'hui l'expression de la volonté nationale allait appeler immédiatement à son côté celui qui, dans cette salle même, il y a un an, traçait un programme de politique intérieure et de politique extérieure que la plupart d'entre vous acclamaient pendant de longues minutes.

À l'heure qu'il est, la chose n'est pas faite. Sous des pressions étrangères qui constituent pour la dignité de notre pays une insulte permanente, sous la pression des éléments économiques et autres qui, depuis un an, exploitent le pays et entendent continuer à l'exploiter — quitte, le cas échéant, à ne plus gouverner qu'un « royaume d'Aquitaine » — sous l'effet de ces pressions, les solutions indispensables n'ont pas encore été acquies.

AU TRAVAIL POUR LA BRETAGNE

COTES-DU-NORD

Services départementaux du Parti : 29, rue Renaud, à Saint-Brieuc. Téléphone 13-38. C. C. P. 28-74 Rennes.

La réunion mensuelle des Chefs départementaux s'est tenue à Saint-Brieuc le jeudi 9 avril, au lendemain du Congrès d'Arrondissement.

Le Conseil a présenté ses félicitations à M. de Quelen, Chef départemental des Côtes-du-Nord, pour l'organisation du Congrès et pour son attitude courageuse au cours de cette importante journée.

SAINT-BRIEUC. — Permanence de la Section locale : 29, rue Renaud, Téléphone 13-38. Réunion de la section, tous les mercredis à 19 h. 30, au 29, rue Renaud.

On lira d'autre part le compte rendu du Congrès d'arrondissement qui témoigne du gros travail d'organisation réalisé par nos militants dans ce secteur.

DINAN. — Permanence : 9, rue Haute-Vie, ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18 h. 30 à 19 heures.

LANNION. — La permanence du P.N.B. 1, rue de Kerampont (angle de la rue de l'Arrondissement de Lannion est transférée à Kerampont et de l'avenue de la Gare).

KEMPER (Services de l'arrondissement et du canton)

Permanence : 4, place de la Tour-d'Auvergne, ouverte les : lundi de 10 h. à midi, mardi de 10 h. à midi, mercredi de 10 h. à midi, jeudi de 10 h. à midi, vendredi de 10 h. à midi, samedi de 10 h. à midi et de 2 h. à 7 h., dimanche de 10 h. à midi.

CONCARNEAU. — Permanence : Place Malakoff, les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 14 à 18 heures.

ILLE-ET-VILAINE

Services départementaux du Parti : 4, rue de Toulouse, à Rennes. Téléphone 30-16. C. C. P. 62-75 Rennes.

RENNES. — Permanence de la Section et Service d'entraide : 4, rue de Toulouse, au 2^e étage. Permanence, tous les jours, sauf le dimanche, de 10 h. à midi et de 16 h. 30 à 19 heures. Téléphone : 30-16.

« Etudiants. — La réunion de rentrée après les vacances de Pâques est fixée au mardi 28 avril, à 20 h. 30, 4, rue de Toulouse, salle du 2^e étage. Plusieurs orateurs sont prévus. En raison des questions importantes à l'ordre du jour, tous nos amis étudiants sont instamment priés d'assister à cette réunion.

FOUGÈRES. — Permanence : 9, rue Pinartre, le mercredi, de 17 h. à 19 heures.

de la semaine, de nombreuses adhésions ont été enregistrées.

ST-JULIEN-DE-CONCELLES. — Jeudi 9 avril, une réunion s'est tenue à St-Julien-de-Concelles au cours de laquelle plusieurs adhésions ont été recueillies. De nombreuses visites ont été faites par nos propagandistes dans les communes voisines.

CHATEAUBRIANT. — Des délégués du P. N. B. ont parcouru le canton de Guéméné-Penfao, récoltant des adhésions et des abonnements. Une réunion aura lieu prochainement dans ce canton.

ANCIENS. — Permanence : Café Dominique Guillo, rue du Pont, tous les jeudis de 11 à 12 heures.

SAINT-NAZAIRE. — Permanence : 156, rue de l'Arrière, tous les jours, de 10 h. à 12 heures.

Nos amis redoublent d'activité. Au cours de la semaine, plusieurs équipes ont prospecté systématiquement les communes de Notre-Dame-de-Landes, Fay-de-Bretagne, Bourvon, Blain et Plessé. La population commence à comprendre et plusieurs adhésions ont été enregistrées.

Le lundi de Pâques, deux équipes de Saint-Nazaire vendaient le journal à la criée dans les communes de Montoir, St-Malo-de-Guersac et Donges. Une réunion de nos formations de jeunesse avait lieu à Savenay ; peu après, La Chapelle-Launay et Bouée recevaient la visite de nos vendeurs.

LA BAULE. — Permanence : Villa Ty-Mouze, avenue Guyennaise, tous les jours, de 18 h. 30 à 20 heures.

Siège du PARTI NATIONAL BRETON

à RENNES, 11, quai Lamartine (1^{er} étage — Tél. 43-18) M. Guicysse, Rennes, C.C. 33-333

place Saint-Nicolas. Essayer à droite sous porte cochère, second étage). Permanence : de 10 à 12 h. et de 17 à 19 heures. Tél. : 5-30.

PONTIVY. — Permanence chaque lundi après-midi et sur rendez-vous, 16, rue de Neulliac, en face du Vieux-Château.

BRETONS ÉMIGRÉS

Direction pour les Bretons Émigrés : 63, rue de Vaugirard, Paris. Téléphone Littéré 79-38. C. C. E. 244-658 Paris.

PARIS. — Section de Paris : 63, rue de Vaugirard (ancien rue de Rennes, métro Saint-Pierre), Paris (VI^e). (Téléphone Littéré 76-66). Les bureaux sont ouverts chaque jour de 14 à 19 heures, même le dimanche.

VINCENNES, ALFORTVILLE, ORANIER, MONTREUIL, ST-MANDE, FONTENAY-SOUS-BOIS. — Permanence : le dimanche de 10 h. à midi, au café « Aux Trois-Frères », 175, av. Gallieni, 1, av. Joffre, St-Mandé, Métro : Tourlaines.

SAINTE-DENIS, ILE-SAINT-DENIS, GENNEVILLERS, VILLENEUVE-LA-GARENNE. — Permanence : le samedi, de 10 à 19 h., au Café-Tabac du Gymnase, 84 Jules-Guesde, à St-Denis (en face de l'église neuve, Saint-Denis-d'Est).

CLICHY, LEVALLOIS-PERRET, ST-OUEN. — Permanence : le dimanche, de 10 à 12 h., au café « Au Roi-du-Café », 89, bd Jean-Jaurès, à Cligny (angle r. Henri-Bachou, face Julien-Damois, Maison Monestier).

VERSAILLES, LE CHESNAY, VIROFLAY, JOUY-EN-JOSAS, BUGY. — Permanence : le dimanche, de 10 à 19 heures (Tél. : 31-99, Versailles), le dimanche, de 10 à 13 heures.

ANGERS. — Permanence chez M. Chénavaire, 19, rue Valdemarie, 5 Angers, tous les jours, de 12 h. 45 à 13 h. 30 et de 18 h. 30 à 20 h. 30 ; le dimanche, de 10 heures à midi.

MORBIHAN

Services départementaux du Parti : C. C. P. Guicysse, à Servignac, Lanester, C. C. P. 418-75 Nantes.

LORIENT. — La permanence est

LA CHRONIQUE DE BRETAGNE

KONAN - 41

Ar Yez hag ar Vro

Calendrier de la semaine

EPHEMERIDES

AVRIL

19. — Saint Gustin, prêtre anachorète, VI^e siècle, patron de Plestin-les-Grèves.

20. — Le Bienh. Grignon de Montfort, prêtre missionnaire, XVIII^e siècle.

21. — Saint Hamon ou Ammon, prince armoricain, prêtre confesseur, V^e siècle. Chapelle à Plescop.

22. — Saint Opportune.

23. — Saint Georges, « diwar he dorchenn, a lak' ar goz saout da vreskenn ».

24. — Saint Flanne, abbé d'Armagh.

25. — Saint Marc, garde de la pique des mouches et des serpents.

AVRIL

19. — 1573. — Fondation de la tour de Guimiliau.

20. 1795. — Pacification de la Malbailais.

21. — 1407. — Mort à Josselin d'Olivier de Clisson.

1763. — Naissance à Couffy de Charrette de la Contrie, le célèbre chef chouan.

22. — 1794. — Condamnation à mort de Le Chapelier.

23. — 1716. — Un cordier est déterré à Planguenoual par les habitants. A cette époque les cordiers étaient enterrés à part.

24. — 1573. — Bataille du Conquet gagnée par Prigent de Bidouz contre Lord Howard.

25. — 1879. — Mort du peintre de marine Durand Brager. Premier quartier le 23.

RADIO BRETONNE

Rennes-Bretagne (288 mètres)

MARDI 21 AVRIL

19 h. 15. — Les sept évêchés bretons : L'évêché de Rennes. Meurs et coutumes du pays de Rennes, par Florian Le Roy. Le Réclatant : Yann Roazon. Avec le concours du groupe Gallo-Breton de Rennes. L'orchestre de Rennes-Bretagne sous la direction de Maurice Hendrick.

19 h. 50. — Le carnet d'art de la Bretagne. Le Groupe de Pont-Aven. Causerie par Roger Goblet.

19 h. 55. — Causerie agricole hebdomadaire, par Baillargé (Agron.).

SAMEDI 25 AVRIL

19 h. 15. — Les « Gwerzes » miroir de l'âme populaire bretonne : La Charlezenn, par Aboezen. Adaptation musicale de J.F. Penven. Avec le concours de Mona Pesker, mezzo-soprano ; Sellig Duraud, soprano ; Yann Dahouët, ténor ; Berthou, ténor ; Poullaouec, baryton. L'orchestre de la Station sous la direction de Maurice Hendrick.

19 h. 50. — Yez'hed ha Yaouankiz, par Yves Croizer.

19 h. 55. — Prezegenn diwar benn al labour douar, par Baillargé (traduction bretonne de Kervezion).

Les principales foires de la semaine

ILLE-ET-VILAINE. — Bain-de-Bretagne, le 20. — Pipriac, le 21.

LOIRE-INFÉRIEURE. — Pontchâteau, Varades, Vieilleville, le 20. — St-Mars-la-Jaille, St-Père-en-Retz, le 22. — Legé, Nort-sur-Erdre, Plessé, le 23. — Nantes, le 25.

MORBIHAN. — Auray, Malansac, Ploërmel, Pontivy, le 20. — Le Faouët, le 21. — Bubry, Guer, Rohan, Saint-Armel, le 22. — Marzan, Nostang, le 23. — Berné, La Gacilly, Josselin, Pleuduc, Pluvigner, le 25.

FINISTÈRE. — Collorec, Guimiliau, Ploudalmézeau, Sizun, le 20. — Pleyben, le 21. — Berven, Châteauneuf-du-Faou, Gouesnou, le 23. — Le Faou, Lanhouarneau, La Martyre, le 25.

CÔTES-DU-NORD. — Corseul, le 20. — Rostrenen, le 21. — St-Brieuc, le 22. — Maël-Carhaix, le 23. — Jugon, Lamballe, le 25.

Toujours Montauban

Le « hors-venu » M. Lepeur, ex-maire de Paramé, promu agent administratif pour le canton de Montauban continue son infecte petite besogne pour le compte du camarade François. Il a tenté de séduire les paysans par de belles paroles. N'ayant pas réussi à leur faire retirer leurs plaintes, combien justifiées, contre les voleurs de la Commission n° 15, il s'est fait insinuant puis larjonnant. « Me faire ça à moi ! Vrai, vous n'êtes pas gentils ! »

Les paysans de Montauban se moquent totalement de ce « hors-venu », superbement installé aux frais des contribuables du pays.

Cet individu n'a que faire en ce pays. Qu'il s'en aille !

Il nous revient que toutes les tentatives pour amadouer la population du canton de Montauban ont échoué. L'administration préfectorale qui tient à protéger ses fraudeurs de banque prétend qu'il n'existe pas d'autre commission possible.

Nous disons, en connaissance de cause, que c'est faux.

Les paysans de Montauban tiennent une nouvelle commission, honnête celle-là, à la disposition du Ravitaillement.

Encore une fois, les petits mensonges du larjonnant Lepeur ne prennent pas sur nos paysans.

Tant pis pour ce farceur de François (deu Toulouzeu) !

DE CI DE LA...

LA CONFIANCE REGNE. — M. F. Jarnigon, maire de Guiliers, a été suspendu pour trois mois. Un conseiller municipal de la Trinité-sur-Mer vient également d'être « démissionné ».

NANTES. — Le Conseil municipal de Nantes refuse toute réduction aux familles nombreuses sur l'impôt des propriétés bâties ; alors que d'autres villes, même françaises, suppriment cet impôt aux familles chargées d'enfants.

Il est accordé cependant, à quelques familles nécessiteuses, après examen de leur demande, de légères réductions.

Donc mendicité obligatoire et obligation de plaire à ces Messieurs de Vichy et autres lieux.

Vous direz qu'il y a des groupements pour défendre les familles nombreuses, mais le principal de ces groupements vient de reléguer au deuxième plan un brave type, fonctionnaire, nommé Leman, pour mettre au premier plan un arriviste, nouveau conseiller municipal, nommé Mercier, dont l'éloquence égale la nullité.

LES SCANDALES DU RAVITAILEMENT

La grande "Razzia" dans les Côtes-du-Nord

C'est, dans les Côtes-du-Nord, la grande razzia française.

Le pillage organisé au profit de Paris et de la zone « nonno ».

Cela s'appelle en termes vichystes « FAIRE PREUVE DE SOLIDARITÉ NATIONALE ».

A sens unique, bien entendu !

Car, si nous devons tout aux autres, ceux-ci ne nous doivent rien !

Nous avons, comme partout en Bretagne, nos fonctionnaires bretons : facteurs, cantonniers et gendarmes. L'étage au-dessus est occupé par des Parisiens, des Amériguais, des Moscos et des Corsés !

Il n'y a pas lieu de s'étonner !

Nous savons bien que la Bretagne remplace, dans le nouvel Etat français, comme colonie de peuplement administratif, la Côte des Somalis trop éloignée et le Soudan confisqué par les Anglais !

« Suppression du tabac, pour les récompenser de leur effort. »

« Enfin ! confiscation des concessions ! »

Pour engraisser beaucoup de cochons, comme on leur demande de le faire, sans doute leur faudra-t-il écraser le grain pour les pâtées avec le fond d'une bouteille.

Il est urgent, si nous voulons éviter des malheurs, de sonnetter leur cas au supérieur de l'asile de Léhon ! Dans cet établissement on connaît le secret de rendre « aux grands res-

sorts » défundus, leur élasticité primitive.

Il était réservé au nouvel Etat français de nous envoyer des déséquilibrés comme administrateurs.

C'est sans doute cela « la Révolution Nationale » !

Quoi qu'il en soit, toutes les stupidités de l'administration française, nous font toucher du doigt l'impérieuse nécessité de nous sommes, nous Bretons, de prendre en mains la direction de « nos affaires ».

Car s'il y a à rougir des maux de l'administration française, nous devons être fiers d'être Bretons.

L. H.

Petites histoires hennebontaises

Un lecteur hennebontais nous écrit :

Monsieur le Directeur,

On n'est qu'un curieux au pays d'Hennebont ; pas même votre correspondant particulier ! Et c'est heureux car certaines questions qui se posent pourraient être fort embarrassantes pour certains.

On aimerait par exemple savoir combien certain éleveur de porcs de fraîche date (qui a pratiqué le retour à la terre depuis la fin des hostilités) a pu toucher de son et même de grain dont il y a trois semaines, pour la nourriture de ses élèves.

Il paraît que la quantité qui lui a été allouée aurait permis de contenter un bon nombre de cultivateurs.

Encore n'y aurait-il que demi-mal si cet éleveur en série nous fournissait des porcs dans les mêmes conditions.

Ne serait-ce pas trop demander de savoir combien de bêtes il a, jusqu'ici, livré à la réquisition ?

Pas de chance d'ailleurs nous éleveur ! Il vient d'être cambriolé par des malins qui lui ont soustrait de l'huile, du savon, des vêtements, des conserves (à ce que disent les journaux). Les enquêteurs ont, en, au moins, du pain sur la planche à condition d'être curieux.

Quant à votre correspondant particulier, il ne devait sans doute pas être invité au grand mariage qui a eu lieu au début de ce mois, et c'est bien dommage, pour lui et aussi pour nous, car il avait là matière à un beau reportage.

Job EN HALEUN.

« Le sachant, les négociants en vin de Rennes et de l'Ille-et-Vilaine se sont émus. »

« Ils se sont décidés à aller trouver M. Ripert, préfet régional. »

« Qui a tout simplement refusé de les recevoir. »

UN PRIVILEGE

Les négociants en vin sont donc dans l'impossibilité de servir à leur clientèle la modeste part prévue par le rationnement.

Un seul a eu la permission de débiter le contingent qui lui était attribué.

C'est M. Valton.

Nous n'en voulons nullement à l'honorable négociant, mais nous demandons pourquoi M. Ripert connaît-il les nécessités de l'un et méconnaît les besoins des autres.

VOUS LE VENDREZ ENCORE PLUS CHER

Les négociants en vin ont protesté auprès de certains hauts fonctionnaires du Ravitaillement.

« Savez-vous ce qu'il leur fut répondu : « Laissez-le donc se transformer en vinaigre. Vous le vendrez encore plus cher ! » (sic). »

Sans commentaires...

LE SCANDALE DE LA TAXATION

Le préfet régional vient de taxer les vins soumis à une appellation contrôlée.

A première vue, vous dites : Tant mieux pour le consommateur !

Quais ! Mais il s'agit de vins qui, n'étaient pas taxés chez le viticulteur méridional qui les a vendus au prix fort aux commerçants bretons.

Exemples : du Bordeaux rouge acheté dans le Midi à raison de 15.000 francs la barrique se trouve taxé chez le détaillant breton : 2.200 frs. Sur des bouteilles de St-Emilion-37, la taxe fait perdre au commerçant breton 60 francs par bouteille sur le prix d'achat.

Le Muscat de Frontignan acheté 9.000 francs l'hecto est taxé 3.400 frs. Le Banyuls qui a coûté 11.000 francs l'hecto est ramené à 2.600 francs.

Les hommes de Vichy se sont bien gardés de taxer les producteurs méridionaux. Ils ont laissé les commerçants bretons acheter au prix fort. Ensuite, il se trouve à Rennes, un fonctionnaire méridional pour contraindre les dits commerçants à vendre à perte.

Le tirage est donc complet, du viticulteur de l'Hérault à M. François (deu Toulouzeu), potentiel de Rennes.

Si après cela, les Bretons ne comprennent pas la musique vichyste !

UN BON FROMAGE

Tout irait sans doute mieux si l'on consultait les professionnels.

Mais M. François, encore une fois, n'a pas confiance dans les gens du cru.

Il a un homme à lui, un certain M. L., de Montpellier bien entendu, installé depuis peu à Rennes, comme représentant. Il s'est fort bien introduit auprès de ces Messieurs du Ravitaillement général. Il a réussi à se faire confier toutes les commandes intéressantes du ravitaillement de l'Ille-et-Vilaine. Après quoi, il s'en va faire un petit tour à Montpellier où il passe les commandes aux copains.

Les commerçants bretons paient ainsi au prix fort l'ineffable pignette que nous avons l'honneur de déguster deux fois par mois.

Là-dessus, M. Ripert vient d'avoir une nouvelle idée géniale.

Il a décidé la création d'un Comité consultatif du Ravitaillement pour l'Ille-et-Vilaine.

Le secrétaire général du dit Comité est tout trouvé déjà : c'est le camarade L. de Montpellier.

Et savez-vous le budget prévu pour faire marcher le dit Comité consultatif et son fastueux secrétaire méridional ? 1.800.000 francs (Un million huit cent mille francs).

Si nous vous le disons, c'est que nous avons des raisons de le savoir.

Or, sachez aussi que les commerçants et les compétences bretonnes en ravitaillement ne demandaient pas mieux que de se mettre à la disposition de M. François.

Seulement il est apparu au dit M. François que ces Bretons avaient des prétentions insoutenables.

Ils acceptaient de se laisser consulter pour rien !

G. KONAN.

DEUX MESSIEURS QUI SE DEBROUILLENT

Votre département compte, parmi ses actuels représentants au moins deux débrouillards. L'un, ancien député, était en délicatesse avec la répression du marché noir. On l'a retiré puis dédommagé par un gros fromage de conseiller national.

L'autre, grâce à de puissantes relations, « s'occupe » de grains et de pommes de terre. Il vient de ramasser quelques millions en vendant six fois plus cher, un parasite du blé pour remplacer le potier qui manque.

Il gagne, présentement et très légalement, 150.000 francs par jour en revendant aux cultivateurs, comme « semences » à 5 francs le kilo, les pommes de terre qu'il leur acheta en septembre dernier 1 fr. 35 le kilo.

Comme vous le voyez nous sommes dignement représentés.

A PART CELA...

A part cela, nous possédons : un directeur de la Pomme de Terre qui est du Nord ;

Un directeur au Bois de Construction qui est docteur en Droit de son état et Parisien comme il se doit ;

Le monopole de la fabrication du beurre est en préparation. Les usines sont en construction. C'est un « ébéniste d'art », Parisien comme de juste, réfugié aux Rosaires qui s'apprête à « se beurrer » !

Notre directeur des Sports est Corse.

Celui de la Santé Publique est Provençal !

Le dernier arrivé est le directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Saint-Brieuc. Pour changer : c'est un Parisien !

C'est sans doute ce qui a permis au ministre Pucheu, le jour de la prestation de serment des préfets à Vichy, d'affirmer que :

« L'organisation des anciennes provinces est en bonne voie de réalisation ! »

Quant à la direction préfectorale, si la situation n'était pas si pénible pour tous, il y aurait vraiment de quoi rire !

Nos « administrateurs » sont des personnages de Courteline.

Leurs derniers agissements en sont la preuve.

« Réduction de la carte de pain »

Comment sont recrutés et dressés les Contrôleurs des prix

Nous apprenons que certains fonctionnaires des Indirectes, versés par leurs chefs au service du contrôle des prix, se sont refusés à adopter des moeurs qu'ils considéraient comme des « moeurs de gansters », et ont donné leur démission.

Nous venons d'avoir, entre autres, les confidences d'un agent de Lorient qui rayonnait de Quimper à Auray. Chaque fois qu'une dénonciation le faisait envoyer chez un commerçant où il ne trouvait rien à reprendre, il avait l'audace de ne pas dresser de procès-verbal.

Plus grave, lorsqu'il entraînait dans une pauvre boutique comme on en trouve dans nos petits pays et dans les faubourgs, ou la commerçante plus ignorante que coupable avait oublié d'afficher leur prix sur quelques articles (assortiment mis en tas par le grossiste, et comprenant bien trois ou quatre unités de chaque chose), il poussait le crime contre les institutions jusqu'à lui expliquer ce qu'elle devait faire pour être en règle, et lui faire comprendre les ennuis que des peccadilles pouvaient attirer sur elle.

Aussi était-il abreuvé d'injures par son chef qui n'avait à la bouche que des : « Quand on vous envoie quelque part, c'est pour dresser procès-verbal. Il n'y avait pas de motif ? Je m'en fous. Il fallait en trouver un. »

Bref écuré, notre ami s'est fait rappeler par son ancien chef.

Ces confidences ne nous ont pas surpris, ayant assisté nous-mêmes, au cours d'une suspension d'audience du tribunal correctionnel de Quimper, à la prestation de serment de nouveaux contrôleurs des prix. L'assistance stupéfaite a vu introduire dans le prétoire une dizaine d'individus ramassés dans la rue, sans col, mal rasés, en trench-coat crasseux, et aux faces de bandits, auxquels le Président, avec le plus grand sérieux, fit prêter serment pour être contrôleurs des prix.

Volla tout ce qu'on trouve aujourd'hui pour appliquer les ordres des chefs du contrôle. Nos honnêtes petits commerçants se voient traqués et poursuivis par des gens sans aveu, des sans-travail prêts à toutes les sales besognes.

Altazinades

Nous avons parlé, la semaine dernière, de l'affaire du sprat. Rappelons que nous avons dû dénoncer la même « combine » pour le hareng, qui fut payé 11 francs aux pêcheurs du Nord et 7 francs seulement aux pêcheurs bretons.

L'H. B. du 21 février dénonçait les multiples et fructueuses incarnations du sieur Jacques Altazin, grand patron du Bureau National du Poisson, qui tentait de s'attribuer un véritable monopole de mareyage. Débuté de quelques-unes de ses prétentions, il a formulé un recours auprès de la « Production Industrielle » qui a renvoyé l'affaire... tenez-vous bien, au Bureau National du Poisson, lequel a bien entendu donné avis favorable.

Tu parles ! Et ton dit que M. Jacques Altazin, directeur du B. N. P., a attribué à M. Altazin Jacques un nouveau poste de mareyage valable pour tout le golfe du Morbihan. Tout simplement !

M. Altazin a son conserveur-saurisseur particulier auquel a été accordé un monopole de fait sur tout le littoral morbihannais. Cet intrus se voyait attribuer deux tonnes de poissons par jour alors qu'à Port-Navalo, par exemple, la répartition ne laissait aux quatre mareyeurs que 20 tonnes par mois !

En outre, pas un consommateur breton n'a droit au plus petit hareng-saur.

Tout est pour « Hors-Bretagne » ! D'ordre du seigneur Altazin.

Or, il paraît qu'à Paris on ne trouve chez les commerçants ordinaires ni poisson frais, ni poisson fumé.

Où va donc le poisson de M. Altazin ?

Une tuile pour le chef de la 4^e division de la Préfecture de Vanves.

Ce monsieur avait imposé aux mareyeurs vannetais une répartition de son goût.

« Qui a tant et tant pris de libertés avec la légalité qu'elle a fini par se faire pincer et condamner. »

Pas de chance, Monsieur le Chef de division !

Et pour finir une histoire de crabes.

De Lomenec comme de juste.

Dans ce joli port de la région loritanaise, un nommé Gouin, mareyeur-gérant des Etablissements Prunier, au Perleu, en Ploumer, s'est mis en tête d'obliger les pêcheurs à lui vendre leurs crabes, araignés, etc. à 3 fr. ou 3 fr. 50 le kilo. Au taux des appâts et des engins, c'est un prix de famine et pourtant, chacun sait que cette pêche en cet endroit est pleine de risques de toute nature.

Ce joli coco aurait réalisé ainsi une fortune colossale aux dépens des pêcheurs et aurait privé sans doute les Loritains de ces délicieux crustacés si recherchés en ce moment.

Pour intimider les pêcheurs, il se retranchait derrière la puissance du fameux Desbrosses, mais les marins ont réagi et n'ont pas pris la mouche. Ils ont fait une pétition et ont déposé deux conseillers municipaux auprès du dit Desbrosses qui a dû capituler, du moins pour l'instant. Mais il s'est vengé en imposant la carte professionnelle aux femmes des pêcheurs de crabes.

A quand la mise en carte des chercheuses de bigorneaux ?

J. L.

BRETONS ÉMIGRÉS

La semaine à Ker Vreiz

43, rue Saint-Placide, PARIS (VI^e)

MARDI 21. — Cours élémentaire de breton, de 19 h. 15 à 20 h. 15.

MERCREDI 22. — Cours d'Histoire de Bretagne, par M. Alain Le Baner, de 19 à 20 heures.

JEUDI 23. — Cours moyen de breton (Trec'h Kenta), de 19 h. 15 à 20 h. 15. Cours de phonétique celtique, de 20 h. 30 à 21 h. 30.

VENDREDI 24. — Nevezadur : répétition de chant de 18 h. 45 à 19 h. 45.

SAMEDI 25. — Cours supérieur de breton (Trec'h Meur), de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Bibliothèque ouverte de 18 à 19 h.

DIMANCHE 26. — A 15 heures, conférence par M. Kervezion, organisée par S. A. V. Sujet : « Ar Brezonneg er c'henwerz ».

NEVEZADUR DANSE POUR LES FEMMES DE PRISONNIERS

Les danseuses et chanteuses de Nevezadur ont participé, aujourd'hui à une matinée artistique donnée au Kremlin-Bicêtre au profit des femmes de prisonniers.

Il est accordé, quelques instants plus tard, leur concours à une grande manifestation d'entraide au grand amphithéâtre de la Sorbonne, où un public de 4.000 personnes les a longuement applaudis.

Il s'ensuivra dimanche pour les prisonniers bretons...

LE SECOURS NATIONAL A VAU-L'EAU...

Nos amis offrent actuellement des billets d'entrée à la Matinée artistique du 19 avril en faveur des prisonniers de guerre bretons. Ils sont le plus souvent accueillis par ces mots :

« Est-ce pour le Secours National ? Car si c'est pour le Secours National, Monsieur, inutile d'insister... »

Mais on rétorque ensuite le meilleur accueil à nos vendeurs.

« La grande pensée du régime s'effondre... »

IMPRIMERIE CENTRALE DE RENNES

Le Gérant : G. BRETON

TOUS LES BRETONS LISENT

GALERNE LE REVEIL BRETON

Organe des Compagnons de l'Union Bretonne

Organisé à la Haute-Bretagne

Polaires — Histoires — Parlers populaires — Arts

Abonnement global : 18 francs par an.

Direction et Administration : VITRE, 46, rue Poterie

Compte courant postal aux CHOLEMAU, 5845 RENNES

PETITES ANNONCES

DEMANDE personne active, bonne éducation, 35 à 40 ans, connaissant cuisine et couture pour aider tenue intérieur, 18 Bd Chateaur, St-Brieuc

Somme acheteurs CAMIONS complets BEDFORD

ou incomplets

toutes pièces détachées, roues, chaînes, carrosseries, appareillages électriques. Ecrire REALISATION AUTO-MOBILE, 45, rue d'Armenonville, Noilly-sur-Seine. (Maison confiée)